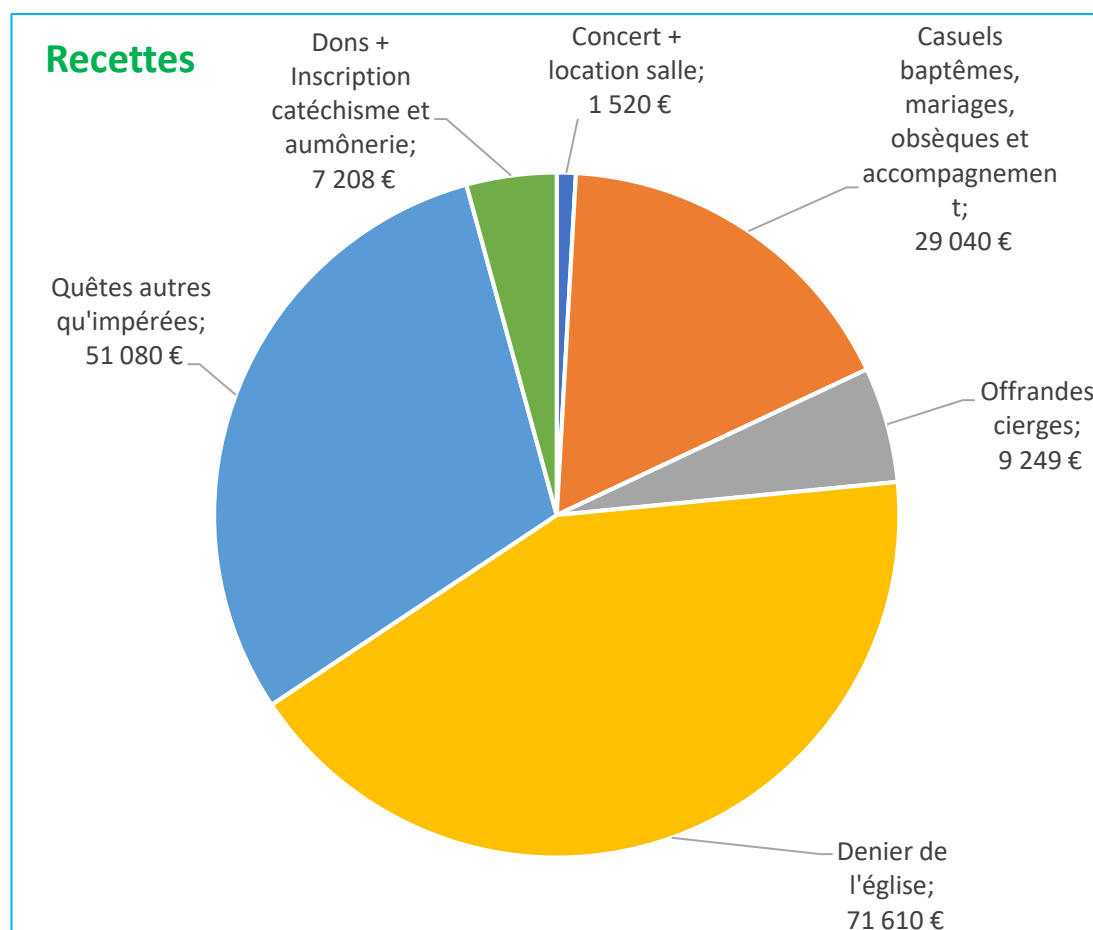


Bilan des comptes 2025 Secteur Bléone : Digne/Haute Bléone/Asse/Duyes

Chers paroissiens, chères paroissiennes,

Nous vous présentons ci-dessous le bilan des comptes de l'année 2025. Toutes les activités proposées par la paroisse ne peuvent se concrétiser que parce que la paroisse possède les ressources financières pour les mettre en œuvre.



Comme **ressources** nous avons :

Le denier de l'église (71 610 €) : Don pour la mission. Il est en baisse de 8% comparée à la collecte 2024.

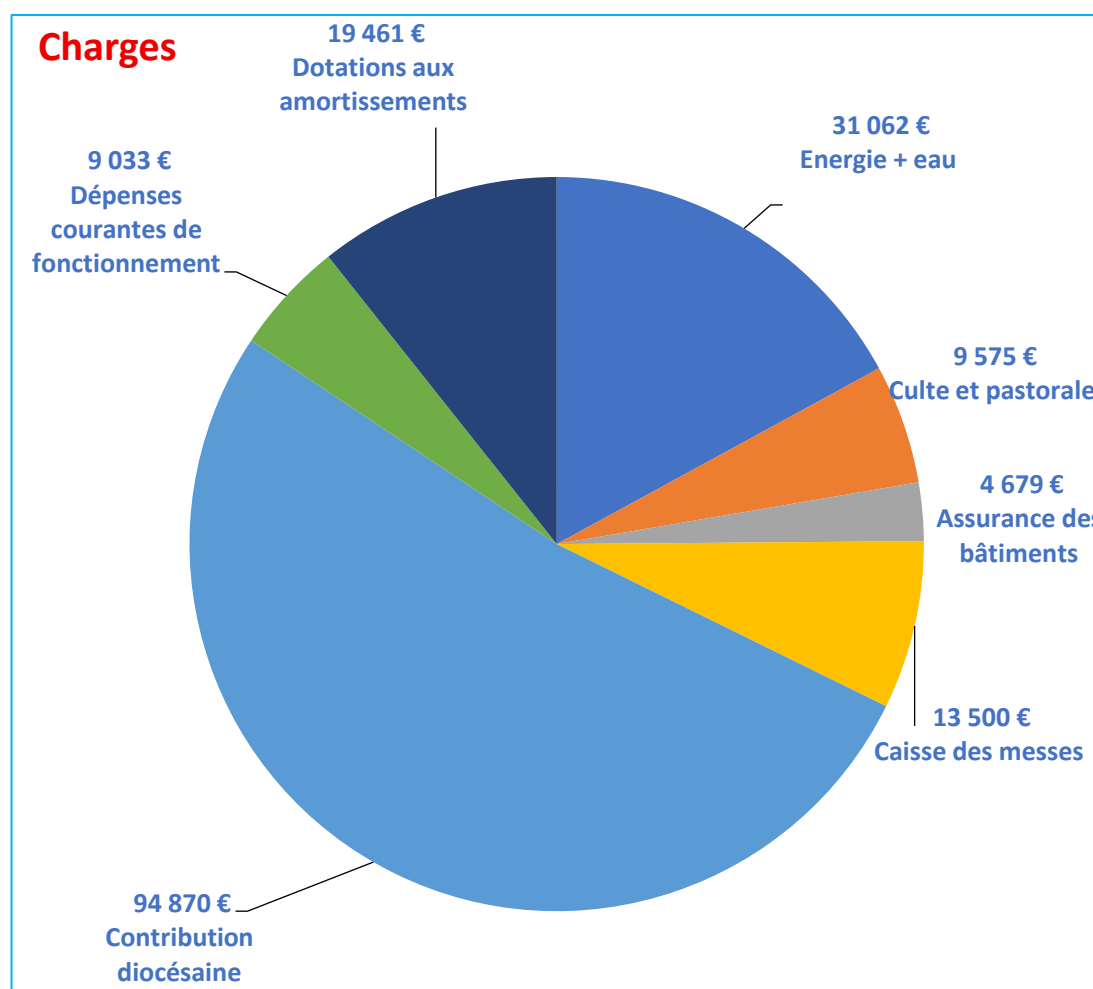
Les quêtes (51 080 €) : offrandes remises pendant les messes.

Les casuels (29 040 €) : offrandes proposées aux fidèles pour les célébrations des baptêmes, des mariages, des obsèques et des accompagnements d'obsèques.

Dons, Inscriptions catéchisme et aumônerie (6 964 €) : L'argent reçu lors des actions d'aumônerie (vente de gâteaux...) sert à financer les pèlerinages des jeunes comme à Lourdes ou aux JMJ.

Concerts, locations de salle (1 520€) : argent reçu lors de la mise à disposition d'une église pour un concert ou la location d'une salle.

Nb : les quêtes impérées sont directement reversées à l'évêché qui redistribue les dons. Le prêtre indique la destination de la quête impérée en début de messe (églises en difficultés, œuvres caritatives, séminariste, denier de St Pierre, ...). Les offrandes pour intentions de messe sont également directement reversées à l'évêché.



Comme **dépenses** nous avons :

La contribution diocésaine (94 870 €) :

Elle s'appuie sur les ressources de la paroisse (quêtes, casuels, dons, offrandes de cierges, mises à disposition de bâtiment pour les concerts ...). Elle est reversée à la curie (au Bartèu) pour financer le traitement des prêtres, leurs déplacements, les salaires des salariés laïcs en mission ou administratifs, la communication, la gestion de la maison diocésaine....

Dans le poste énergie : (31 062 €) : on retrouve

- l'eau et le gaz pour le chauffage de la maison paroissiale des Sieyes ;
- l'électricité pour le chauffage et l'utilisation de la cathédrale Saint Jérôme; des églises des Sieyes, d'Aiglun, de Courbons, de Thoard et de Mézel, des chapelles du Saint Esprit et Saint Gilles; des presbytères de Digne, d'Aiglun et du Brusquet.

L'électricité de l'église du Brusquet est prise en charge par la commune.

Le poste dotations aux amortissements (19 461 €) : C'est la charge comptable annuelle qui permet d'évaluer la dépréciation d'un bien immobilisé sur sa durée de vie. Le montant est relativement élevé du fait des travaux d'aménagement réalisés aux locaux paroissiaux des Sieyes en 2019.

La caisse des messes (13 500€) : pour chaque casuel obsèques reçu, la paroisse verse au diocèse l'équivalent de 5 messes (soit 90€). Par cette contribution la paroisse participe directement au traitement des prêtres.

Les charges directes liés au culte et à la pastorale (9 575 €) :

Achats de cierges, hosties, supports de catéchèse ...

Les dépenses courantes de fonctionnement (9 033 €) : téléphonie, location et maintenance photocopieur, entretien des bâtiments, fournitures administratives et petit équipement ...

L'assurance des bâtiments et des personnes (4 679 €) : comprend

- les assurances multirisques des églises des Sieyes et d'Aiglun ; des presbytères d'Aiglun et de Digne ; l'appartement et la salle de catéchisme du Brusquet
- l'assurance responsabilité civile et affectataire

Conclusion :

Le résultat net est négatif de 12 500 € (7% des revenus) mais en amélioration de 9% sur le résultat net 2024.

Si on exclut la dotation aux amortissements qui ne provoque pas de décaissement, le résultat généré par le secteur paroissial est positif de 7 000 € (4% des revenus).

On peut retenir que la paroisse arrive à assurer la gestion des charges courantes grâce aux recettes qui rentrent régulièrement via les quêtes, les casuels et les dons mais ne peut assurer les gros travaux.

Nous n'employons pas de salarié et nous remercions tous ceux qui s'engagent dans les différents services de l'église.

Investissement réalisés et travaux à prévoir pour 2026 – 2027 :

- Achat de 500 livrets de chants pour tout le secteur paroissial (coût = 3049€).
- Achat d'un terminal de dons pour la quête numérique.
- Travaux de sécurisation à l'église de Mézel pour réouvrir l'église en journée et à la Chapelle du St Esprit par la pose d'un système de caméra de surveillance pour dissuader d'éventuelles dégradations et actes malveillants. Les demandes de subventions pour la sécurisation de ces 2 lieux de culte ont été accordées par la Préfecture à hauteur de 80%.
- Poursuite des travaux d'aménagement des locaux paroissiaux (non encore chiffré).
- Rénovation de la toiture de l'église des Sieyes partiellement endommagée (devis de 340 000€).